

INFORMATION AUX PORTEURS

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur du FCP Stratégie EuroActions Dividendes (FR0011012368) ci-après (le « FCP») dont Gresham Asset Management est la société de gestion. Celle-ci a décidé d'apporter quelques modifications au Document d'Information Clé pour l'Investisseur et au prospectus du FCP.

I. L'opération

La société de gestion a décidé de mettre en place un nouvel objectif de gestion ainsi qu'une nouvelle politique d'investissement dont vous trouverez le descriptif ci-dessous :

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP vise à obtenir sur le long terme (5 ans minimum) une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU High Dividend Yield convertie en euro en Euro (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) nette de frais de gestion.

Politique d'investissement :

- Pour atteindre son objectif de gestion, l'équipe de gestion réalise un scénario économique central en fonction de l'analyse macroéconomique, des anticipations de croissance, d'inflation et des politiques monétaires pour déterminer une allocation discrétionnaire en termes de pays, de secteurs et sous-secteurs, de capitalisation boursière et de style ;
- La sélection de titre est opérée ensuite via une analyse complète des valeurs de l'univers d'investissement articulée autour de trois axes d'analyse :
 - Analyse quantitative : cet axe s'articule autour de deux principaux critères
 - Score de Piotroski : Ce système de notation composé de 9 ratios comptables permet d'évaluer la solidité financière d'une entreprise en utilisant les données de ses états financiers. Ce score permet d'éviter la présence en portefeuille de valeurs dont le modèle d'affaire semble inadéquat.
 - Valorisation : Ce critère s'articule autour de quatre indicateurs permettant de déterminer le rendement espéré de chacun des titres de l'univers d'investissement au cours de la prochaine année. Spécifiquement et pour chaque titre, les prix d'achat, prix-cible et prix de vente sont déterminés. Le ratio d'évaluation le plus pertinent pour chacun des titres est utilisé, ainsi que les estimés consensuels de profits Bloomberg pour les 12 prochains mois.
 - Analyse technique : cet axe a pour but de mettre en exergue l'attractivité d'un titre en terme de flux, de performance et de momentum.
 - Analyse qualitative : L'opinion qualitative est à la discrétion du gestionnaire de portefeuille qui prend en compte différents critères tels que :
 - un dividende aristocrate (augmentation du dividende depuis 10 ans et capacité à payer le dividende par ses revenus opérationnels) ;
 - une valorisation intéressante relativement au secteur/sous-secteur ;

- Le pourcentage de courtier à l'achat et le target price moyen (ANR) ;
- la position de l'entreprise sur son secteur ;
- des atouts ou des faiblesses macroéconomiques importants ;
- la qualité du management.

Le FCP peut intervenir sur les instruments financiers à terme sur indice boursier en vue de s'exposer aux marchés d'actions.

Cette opération sera effective à compter du 17 octobre 2016.

II. Les modifications entraînées par l'opération

- Modification du profil rendement/risque : **NON**
- Augmentation du profil rendement/risque : **NON**
- Augmentation des frais : **NON**

Processus d'investissement avant le 17 octobre 2016	Processus d'investissement à compter du 17 octobre 2016
<p>L'objectif de gestion est d'offrir une performance au moins égale à celle de l'indice MSCI EMU High Dividend Yield convertie en euro (cours de clôture, dividendes nets réinvestis), minorée des frais de gestion.</p>	<p>L'objectif de gestion du FCP vise à obtenir sur le long terme (5 ans minimum) une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU High Dividend Yield en Euro (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) nette de frais de gestion.</p>
<p>Pour atteindre l'objectif de gestion, le FCP détient des actions sélectionnées pour l'importance et la régularité de leur dividende. Les titres entrant dans la composition du portefeuille sont sélectionnés en fonction de leur poids dans l'indice et de leur liquidité. Afin de conserver une exposition aux marchés actions voisine de 100 % de l'actif net et de respecter les ratios d'investissement applicables aux OPCVM, le gérant peut détenir des titres n'appartenant pas à l'indice de référence mais dont le secteur d'activité, la politique de dividende et la corrélation avec l'indice justifie l'acquisition.</p> <p>Le FCP peut intervenir sur les instruments financiers à terme sur indice boursier en vue de s'exposer aux marchés d'actions.</p> <p>A tout instant, l'exposition au marché actions sera proche de 100 % pour réaliser l'objectif de gestion.</p>	<p>Pour atteindre son objectif de gestion, une gestion discrétionnaire est mise en œuvre, elle est déterminée par le processus suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un scénario économique central est établi, lors du comité mensuel notamment par l'analyse macroéconomique, la lecture des anticipations de croissance, d'inflation et des politiques monétaires. - Il en découle une allocation cible en termes de pays, sous-secteurs, de capitalisation boursière et de style. <p>Puis la sélection de titre est réalisée grâce à une analyse complète des valeurs de l'univers d'investissement (stratégie, management, solidité financière, fondamentaux, valorisation, analyse technique</p> <p>Le FCP peut intervenir sur les instruments financiers à terme sur indice boursier en vue de s'exposer aux marchés d'actions.</p> <p>Pour atteindre l'objectif de gestion, le fonds est investi au minimum à 85% sur les marchés actions au travers de titres appartenant à l'indice MSCI EMU High Dividend Yield.</p>

III. Eléments importants pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'investisseur mis à jour à l'occasion de cette opération.

Les DICI et Prospectus modifiés de votre FCP sont tenus à votre disposition au siège social ou sur le site internet (<https://www.gresham-banque-privee.fr/>) de Gresham Asset Management. Les DICI et Prospectus seront adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de Gresham Asset Management.

Si la modification vous convient, vous n'avez aucune action à mener ;

Si la modification ne vous convient pas, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais.